

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAIID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE ENDEMEURE N° 02 AVANT RESILIATION

En vertu du contrat N° **100/2022** du **02/11/2022**, portant sur la réalisation des travaux au niveau d'une unité/BAL, pour un délai de **(26)** mois, et compte tenu de ce qui suit:

- **Abstention quant à l'entame des travaux;**
- **Abstention quant au dépôt de la Caution de bonne exécution.**

Une mise en demeure n° 02 avant résiliation est adressée à l'EURL << **BELGHAZI Des Travaux Public** >>, sise à : Hai el Inara N° 200 log secteur 20 N° 89/Béchar, pour entamer les travaux et de rattraper le retard considérable dans la réalisation en renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires, au cours de huit (08) jours à partir de la date de publication de la présente à la presse nationale et le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article N° **19** du contrat portant sur la résiliation.